

# Décryptages Partageons l'info...!

N°15 Mai 2016

## MOBILISONS-NOUS POUR UN AVENIR DURABLE

### Agenda 21 – acte 2 2017/2020 : tous concernés !

Le premier programme de l'Agenda 21 municipal adopté en 2012 s'achève après 3 ans d'actions, une reconnaissance ministérielle en 2013 et 47 actions mises en œuvre. 2016 est l'année du bilan et de la construction de l'acte 2. Depuis début avril, une large consultation a été lancée auprès des Bouscatais autour de la campagne « Mes idées pour 2017/2020 ». Une première restitution se fera lors du Forum Citoyen prévu le 31 mai prochain. Dans ce même esprit, la démarche d'évaluation se tourne maintenant vers tous les agents de la Ville. Ainsi, afin que chacun puisse y prendre part, **des sessions de sensibilisation au Développement durable**, sont proposées (obligatoires) à l'ensemble des agents de la Mairie et du CCAS du 2 juin au 7 juillet. Une note et **un questionnaire** ont été diffusés ce mois-ci à l'ensemble des services pour préparer ces ateliers qui seront co-animés par la Direction Performance et Territoire Durable et Mickael Thomas missionné par le CNFPT.



15

### RSO\* et ISO 26 000\* : des chiffres et des lettres

La Ville a engagé son **évaluation avec l'AFNOR** pour mesurer sa **Responsabilité Sociétale** à travers une cinquantaine d'entretiens avec les élus, services et acteurs locaux ainsi que l'analyse de plus de 160 documents produits par les services. En avril, la Mairie a eu le plaisir de recevoir sa notation. Avec **550 points sur 1000** et un **niveau de 3 sur 4**, nos actions sont ainsi **évaluées très favorablement** au regard de la norme internationale ISO 26000. Il s'agit, non pas, de juger nos politiques publiques mais **d'évaluer leurs impacts sur la société et sur l'environnement**. L'évaluation porte sur 10 critères et 68 sous critères. Cet important travail produit des résultats concrets qui vont permettre d'orienter l'action de la Ville en faveur d'un **développement territorial durable**. Un rapport nous a été remis présentant pour chaque critère, des actions à pérenniser et d'autres à améliorer.

Ce document est un outil de travail pour tous les services et **des actions seront retenues dans l'acte 2 de l'Agenda21**. Des compléments d'information seront communiqués prochainement dans les services.

\*RSO = responsabilité sociétale de l'organisation

\*Iso 26000 = norme internationale sur la RSO

#### Les Point forts de la Ville

##### L'évaluation de nos pratiques :

###### > 3 points forts

- Prise en compte de l'environnement
- Urbanisme et aménagement
- Services aux populations

###### > 2 points de progrès :

- Vision et gouvernance
- Gestion interne

##### L'évaluation de nos résultats :

###### > 3 points forts

- Modes de production et de consommation responsables
- Epanouissement des êtres humains
- Changement climatique

###### > 2 points de progrès :

- Biodiversité, ressources
- Cohésion sociale et solidarité

## Vos rendez-vous

- **Le Patio fête ses 1 an**  
Samedi 11 juin de 10h à 23h
- **Nocturne cycliste**  
Mercredi 8 juin à partir de 19h  
Place du 14 juillet
- **Le rendez-vous des artistes**  
Vendredi 10 juin de 10h à 18h  
Place Gambetta
- **Concert de l'Harmonie du Bouscat**  
Samedi 11 juin à 20h30  
Ermitage-Compostelle
- **Présentation de la saison culturelle**  
Mardi 14 juin à 19h  
Ermitage-Compostelle
- **Fête de la Musique**  
Mardi 21 juin à partir de 17h30  
Parc de la Chêneiraie

## Infos

### La Maison de la Vie Ecocitoyenne s'anime tous les mois.



Depuis février 2016, des animations, ateliers, expos, sont proposées au public par la Maison de la Vie Ecocitoyenne. Tous les mois retrouvez l'Agenda sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr) et à la Source.

#### Les agents référents et le « Nudge »

Littéralement « coup de pouce » en anglais, le nudge est l'utilisation d'un moyen détourné, ludique, pour inciter au changement. Lors de la séance du Plan d'Eco-Responsabilité, « training éco-gestes » du 5 avril, les agents référents ont découvert ce nouveau concept à travers des campagnes publicitaires pour encourager au tri des déchets ou à la marche. **La prochaine rencontre des agents référents sera consacrée à une visite de site le 7 juin.**

*En savoir plus sur le nudge dans le Développement durable : [modernisation.gouv.fr](http://modernisation.gouv.fr) quand l'action publique innove en matière de mobilisation.*

# Forum citoyen, le 31 mai, participez !

**le 31  
Mai  
j'y serai !**

### « Le 31 mai, j'y serai ! »

C'est par cette accroche volontairement « mystérieuse » que le public était interpellé lors de la Fête des Jardins, les 23 et 24 avril derniers. La Cie de théâtre Bougrelas, missionnée par la Ville, incitait les Bouscatais à venir participer au Forum citoyen organisé le 31 mai.

Ce Forum qui fait suite à la consultation lancée au mois d'avril, temps sera l'occasion de poser les premières grandes orientations de l'acte 2 de l'Agenda 21. Temps d'échange et d'ateliers collectifs, il est ouvert à tous les Bouscatais et aux agents de la Mairie.

Les enfants pourront, quant à eux, jouer aux petits écocitoyens et profiter d'animations dont certaines proposées par des animateurs d'ALSH. Durant cette phase de concertation, les acteurs du territoire seront également invités à participer à la co-construction du nouveau programme d'actions en juin et juillet.

**Forum citoyen, mardi 31 mai/18h30/ La Source.**

## Focus

### Nature en ville



Ces deux mots associés

peuvent parfois sembler incompatibles et pourtant...

nos villes regorgent de trésors de nature, à côté de chez nous, au pied de nos immeubles. L'Agenda 21 permet de mener des actions qui visent à préserver cette nature de proximité, indispensable à nos modes de vie, et sensibiliser le public aux enjeux associés.

Ainsi, un poste de Coordinateur Nature en Ville a été créé au sein de la Direction Performance et Territoire Durable. Depuis janvier 2016, Cyriaque AUPY assure cette fonction et participe à la re-découverte de la biodiversité du Bouscat. Cette nouvelle mission s'articule autour : du suivi du contrat d'engagement pour le service espace vert mutualisé avec Bordeaux métropole, des animations grand public, scolaires et professionnels, des études et projets favorisant la protection de la biodiversité.

Pour exemple, les lieux de nature et de partage se renforcent encore sur la commune : Bois du Bouscat, jardins partagés, verger de la Rue Lamartine, parcelle des Incroyables Comestibles, ruchers municipaux, ...